

Caen

Les chefs d'établissements alertés sur le PTC ou Buddha blue



Entretien

David Marie, proviseur « Vie scolaire », au rectorat de Caen.

Depuis quand le rectorat est-il informé de la consommation de PTC dans les établissements scolaires ?

Nous avons eu vent de ce problème en 2018, de façon très isolée. Un cas avait été signalé cette année-là. Mais le phénomène s'est intensifié depuis la rentrée 2019. Dix-sept malaises liés à la consommation de PTC ont été signalés dans huit établissements scolaires. Ce qui est très étonnant c'est que les cas se concentrent au sein de l'agglomération caennaise. À ma connaissance, il n'y a pas d'autres signalements dans l'académie, hormis un dans la Manche. Et quand j'évoque cette substance avec les collègues d'autres académies, ils ne savent même pas de quoi je parle.

Comment gérez-vous ce problème ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS). Nous avons conjointement rédigé une fiche réflexe destinée aux équipes pédagogiques et techniques des collèges et lycées de la Manche et du Calvados. Elle recense les effets liés à la consommation de PTC (vomissements, crises de panique, tachycardie) et indique la marche à suivre pour la prise en charge des élèves concernés. Cette fiche a été diffusée au mois d'octobre.

Certains chefs d'établissements ont fait le choix d'alerter les parents d'élèves, d'autres non. Pourquoi ?

Tout simplement parce que tous les secteurs ne sont pas impactés de la même manière. C'est d'ailleurs une situation qui nous interpelle. Comme je l'évoquais tout à l'heure, certains lycées ne semblent pas concernés. Pourquoi ? Nous n'avons pas de réponse. Le centre d'addictovigilance basé au CHU de Caen enregistre chaque cas et réalise une étude épidémiologique, afin de cartographier le phénomène. Mais en tout état de cause, les chefs d'établissements qui n'ont pas recensé de problèmes ont préféré ne pas mettre les parents d'élèves en alerte.

Cependant, l'inquiétude est relayée par les médias et les réseaux sociaux ?

C'est vrai. C'est pour cela que nous avons choisi de rédiger une lettre type d'information aux parents, envoyée hier. Tous les collèges et lycées de l'académie de Caen en sont destinataires. Libre ensuite aux chefs d'établissement de la diffuser ou pas. Cependant, la plupart d'entre eux ont décidé de mettre en place des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) afin d'organiser des campagnes de prévention au sein de leur établissement.

Le nombre de cas recensés est-il toujours en augmentation ?

Nous constatons que non. On nous rapporte que beaucoup d'ados, choqués par les effets de la drogue sur leurs camarades, ont cessé toute consommation ou se dissuadent de commencer. Certains, même, vont jusqu'à faire de la prévention dans leur entourage.



Crédit: Ouest-France.